



EDITION N° 86
AVRIL 2015



DOMART SUR LA LUCE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Mot du Maire



Un an, hé oui, cela fait un an que nous avons été élus. Le temps passe si vite que le moment est déjà venu de faire le bilan de notre action. Nous n'avons pas à en rougir, bien au contraire : les classes de l'école, la mairie et le réseau informatique sont entièrement rénovés. Nous avons mis un point d'honneur à entretenir le village et son cimetière. Nous soutenons activement les associations, et la charte associative est un succès. Cela va se traduire par une transparence totale de l'action de la mairie dans ce domaine ; sans oublier la maison Associative, pour laquelle Jacky s'est particulièrement investi. Des regrets, oui, de n'avoir pas suffisamment avancé sur la sécurité tel que le contournement de Domart, qui malgré nos interventions semble une fois de plus remis aux calendes grecques.

A propos de Grèce, justement, comme chacun pourra le constater ci-dessous, notre gestion est saine.

Ce budget a été validé avec des commentaires très positifs de la part du percepteur. Nous avons une marge de progrès dans la recherche d'économies afin de ne pas appauvrir la commune. Nous étudions notamment la facture de l'éclairage public. La commission qui travaille sur le sujet nous promet une étude, probablement à base de LED qui hors subventions à venir devrait être amorti en même pas un an grâce à une économie d'énergie de 64% ! Nous réfléchissons aussi à continuer de désendetter la commune notamment en renégociant le prêt de la maison sise rue de Berteaucourt. Nous pourrions ainsi économiser environ 70 000 € ce qui est loin d'être négligeable.

Pour le quotidien, nous allons renforcer notre action sur la propreté et la mise en valeur de notre village et certainement rénover l'allée centrale et le calvaire du cimetière qui menace de nous tomber sur la tête.

Dans les choses qui fâchent, nous avons enfin réussi à obtenir que les trous du Tour de ville soient rebouchés. Un devis de reprise de la voirie dans son entier est en cours.

Le travail ne manque pas, l'équipe est dynamique, nous avons de nombreux projets pour encore mieux vivre à Domart et nous allons continuer dans ce sens.

Frédéric Binet

La vie communale

Le conseil municipal a voté le budget 2015

Réuni le Mardi 14 Avril, le conseil a validé le compte administratif 2014 et s'est exprimé sur le budget primitif pour l'année 2015.

Le compte administratif

Section de fonctionnement :

Dépenses : 351 669.43€

Recettes : 492 476.68€

Section d'investissement :

Dépenses : 53 171.57€

Recettes : 58 903.81€

Affectation au compte 1068 (compte regroupant les réserves additionnelles aux réserves légales, statutaires et

réglementées.): 40 267.68€

Présenté chapitre par chapitre le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 qui dégage un excédent global de 181 074.93€

Approbation du budget primitif 2015

Le projet provisoire du budget 2015. Examiné chapitre par chapitre, il est arrêté en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 373 961.25€

SECTION D'INVESTISSEMENT : 128 928.93€

Equilibré en dépenses et en recettes il est adopté à l'unanimité.

Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2015 (les 4 taxes)

Monsieur le Maire a proposé de voter les taux d'imposition, il propose de ne pas augmenter les taux cette année.

Taxe d'habitation (TH) : 20.06%

Taxe Foncière (Bâti) : 10.36%

Taxe Foncière (Non bâti) : 28.15%

CFE : 18.08%

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'appliquer les taux ci-dessus.

Point sur le PLU

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport au début du mois de Mars.

Le PLU est donc devant le Tribunal Administratif qui rendra son verdict dans les 2 mois qui viennent probablement.

Elections départementales des 22 et 29 Mars

Lors du second tour des élections départementales, le binôme de Divers droite composé de M. BOULANGER Pierre et de Mme MAILLE-BARBARE Françoise est ressorti vainqueur du duel, qui a eu lieu dans le canton de Moreuil (Somme), avec 56,95 % des suffrages exprimés (soit 29,32 % des inscrits).

Le score obtenu par l'autre binôme, constitué de M. DELAPIERRE Jérémy et de Mme FESQUET Isabelle (Front National) est de 43,05 %.

Le taux d'abstention a atteint le score de 43,88 % dans le canton.

Dans notre commune : Arrivé en tête du second tour des élections départementales du 29 mars 2015, le binôme formé de M. BOULANGER Pierre et de Mme MAILLE-BARBARE Françoise, de Divers droite, a remporté 56 % des suffrages exprimés, dans notre canton de Moreuil.

Le binôme devance celui du Front National, composé de M. DELAPIERRE Jérémy et de Mme FESQUET Isabelle, qui a recueilli 44 % des voix.

Le taux d'abstention a atteint 37,9 %.

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81



Ouverture Pêche du 11 Avril

L'association de Pêche de la commune a ouvert officiellement la saison.

La Fermeture de la saison étant prévue le 20 Décembre 2015

D'ici là, n'hésitez pas à acheter votre carte pour aller vous ressourcer dans cet endroit calme et paisible de votre commune.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

José SLOOT au 03 22 42 90 82 ou Louis Baraquin : 03 60 28 97 98



Atelier et Ronde de Pâques

Le **Mercredi 1^{er} avril**, 25 enfants du village ont réalisé des objets sur le thème de Pâques : une cloche garnie de petits chocolats, un sac décoré pour ramasser les œufs lors de la ronde de Pâques ainsi qu'un mobile de Pâques. L'après-midi a été clôturée autour de gâteaux réalisés par les mamans. Merci à tous.

La chasse aux œufs était ouverte le **Samedi 04 Avril** pour nos jeunes enfants. Malgré une météo frisquette...une bonne 20 d'enfants ont bien rempli leurs paniers.

Merci aux parents qui avaient accompagné les membres du comité des fêtes à cette occasion.



Le Centre de Loisirs de Février 2015

Lors des vacances de Février, la commune a eu le plaisir d'accueillir 32 enfants dont 13 domiciliés à Domart.

Organisé par le SISCO et les PEP 80 ces séjours permettent de proposer à vos jeunes enfants des activités variées.

La salle des fêtes a été entièrement décorée et aménagée par l'équipe de la Directrice du centre, Mme Ouria BEDROUNI (également coordinatrice des Temps d'Activités Périscolaires du vendredi après-midi).

Mézières en Santerre accueille les enfants pendant les vacances de Pâques, Démuin pendant les vacances d'été, enfin Thennes

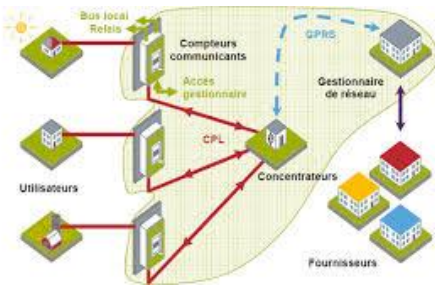
pendant les vacances de la Toussaint.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de MME BEDROUNI - Tel : 06.79.26.64.44

Mail : accueildeloisirsduvivu@yahoo.fr

Autorisation d'installation pour le Télé-Relevé des compteurs de Gaz

Lors du dernier conseil municipal, il a été voté à la majorité, l'adhésion au télé-relevé de GRDF. Il permettra aux abonnés du Gaz qui le désireront, de connaître leurs consommations en temps réel. Des compteurs dits communicants devront pour se faire être installés et un « concentrateur » situé sur un bâtiment communal servira de relais d'informations (pour info, il n'émet que des ondes radios moins de 2 secondes par jour)...Le temps d'une impulsion. Ce service (facultatif) qui débutera dans le meilleur des cas fin 2016, sera sans doute payant (quelques Euros) mais vous permettra de connaître votre consommation réelle à la seule condition d'avoir une connexion à internet.



Passage d'une course cycliste dans notre village le Samedi 23 Mai 2015

A l'occasion de la 34^{ème} édition de Paris-Arras Tour....La seconde étape de cette épreuve empruntera les routes de notre territoire communal.

Cette épreuve est précédée par le passage d'une caravane publicitaire à partir de 12h40 (Cette caravane respecte le code de la route). Les coureurs viendront de Démuin via Hangard, et emprunteront la route principale pour prendre la direction de Cachy.

Les coureurs sont attendus vers les 14h00.

N'hésitez pas à encourager les coureurs lors de leur passage, mais restez vigilants dans ce créneau horaire (13H45-14h15) si vous devez vous déplacer dans la commune.

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81



Le Club de Tennis de Domart sur la Luce a cessé son activité.

Après un second appel à la population pour la reprise du club, après 2 ans de mise en sommeil, c'est avec regret que l'association a été officiellement dissoute lors de l'AG extraordinaire du 22 Avril 2015.

Créée en 1987 cette association avait vu ses adhérents atteindre la centaine, pour progressivement décliner dans les années 2000. Merci à tous les bénévoles qui durant plus de 25 ans ont permis à de nombreux jeunes de découvrir le monde du tennis à travers des cours collectifs notamment offerts par l'association !

Il restait quelques 3 300 € sur le compte en banque et le bureau de l'association composée de 4 membres ont réparti le capital restant comme suit : 2950 € à la caisse de la coopérative de l'école de Domart et 300 € au comité des fêtes.

Le Terrain restant la propriété de la commune



Une Domedardienne a exposé ses peintures à Moreuil.

Régine fait partie d'une association de Moreuil : « Moreuil Arts » Sa Présidente Mme BELAU Evelyne se propose de donner des cours de peinture à quelques membres qui se retrouvent régulièrement.

Notre Domedardienne ne se débrouille pas trop mal, comme on dit, et vous le prouvera d'ailleurs en exposant ses œuvres dans notre commune d'ici la fin de l'année probablement.

Si cet art vous intéresse : Lieu de travail Salle Anne Franck rue Gambetta à Moreuil - Atelier d'aquarelle et de peinture

Horaires : les lundis de 16h30 à 19h00.

La cotisation annuelle est de: 15€

Contact : Mme Evelyne BELEAU-CASTEIGTS

28 rue Irène et Joliot Curie 80110 MOREUIL - Tél. : 09 81 47 56 79 et Email : moreuil.art@bbox.fr

Des nouvelles de Margaux et Mathurin nos 2 aventuriers du bout du Monde.

Aux dernières nouvelles ils étaient au Brésil, après avoir été « à cheval » sur l'hémisphère SUD et NORD, c'est-à-dire sur l'équateur du côté de Macapa sur l'estuaire de l'Amazone.



N'hésitez pas à les soutenir par le biais notamment de leur page Facebook : « Alentour du Monde »



Cérémonie du 08 Mai (Dépôt d'une Gerbe & Vin d'honneur)

Concours de Pêche au blanc à l'étang communal : le 23 mai 2015

Fête Locale avec sa 13^{ème} réderie du Printemps les 30 et 31 Mai

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81